



# RECRUTEMENT — DIRECTION DU CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE REIMS

Le ministère de la Culture (DGCA / DRAC GRAND EST),  
La Ville de Reims,  
Le Département de la Marne,  
La Région Grand Est,

Recherchent un·e ou des artiste·s, pour diriger à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, la Comédie - CDN de Reims.

La Comédie - CDN de Reims, forte de son histoire et du parcours de ses précédentes directions, fait partie des 38 Centres dramatiques nationaux et constitue l'un des cinq implantés dans la région Grand Est. Située au cœur de la métropole du Grand Reims, qui rassemble 143 communes et près de 300 000 habitants, elle rayonne également sur les départements limitrophes notamment dans le cadre de la Comédie itinérante.

Ancienne Maison de la Culture inaugurée en 1969, le bâtiment accueille depuis 1987 les activités du Centre dramatique national. Conçu par l'architecte Jean Le Couteur, l'ensemble comprend 4 salles : une grande salle de 850 places, une petite salle de 191 places, un studio de 50 places, l'Atelier, une salle hors les murs de 220 places et une maison des artistes.

Doté d'un budget annuel d'environ 6M€ (2025) et d'une équipe de 48 permanents, le CDN de Reims accueille également une Jeune troupe, composée de 3 jeunes artistes, ainsi que les intermittents artistiques et techniques, ce qui porte à 63,5 le nombre d'équivalents temps plein.

Elle organise le festival **faraway** en collaboration avec 6 autres structures culturelles de Reims et anime également la Classe de la Comédie, agréée cycle préparatoire à l'enseignement supérieur par le Ministère de la Culture.

La Comédie - CDN de Reims est soutenue par le Ministère de la Culture - DRAC Grand Est, la Région Grand Est, le Département de la Marne et la Ville de Reims.

## MISSIONS

La mission fondamentale d'un Centre dramatique national (CDN) est la création théâtrale. Il constitue un lieu privilégié d'accès des publics au théâtre dans la diversité et l'actualité de ses esthétiques. Sont recevables les candidatures d'un ou plusieurs artistes.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats adresseront une lettre de motivation, un curriculum vitae, une présentation de leur parcours artistique et un bilan de leur diffusion sur les trois dernières années, par courriel, **au plus tard le 3 mai 2026** à :

· Monsieur le Directeur Général de la Création Artistique, (DGCA) par courriel à la délégation théâtre :  
[delegation-theatre@culture.gouv.fr](mailto:delegation-theatre@culture.gouv.fr)

· Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est par courriel à :  
[florence.forin@culture.gouv.fr](mailto:florence.forin@culture.gouv.fr)  
[amanda.mouellic@culture.gouv.fr](mailto:amanda.mouellic@culture.gouv.fr)

· Monsieur le Maire de Reims par courriel à :  
[sp.arnaudrobinet@reims.fr](mailto:sp.arnaudrobinet@reims.fr)  
[stefano.arnaldi@reims.fr](mailto:stefano.arnaldi@reims.fr)

· Monsieur le Président du Conseil Régional du Grand Est par courriel à :  
[valerie.lahouel@grandest.fr](mailto:valerie.lahouel@grandest.fr)  
[marie.hoeltgen@grandest.fr](mailto:marie.hoeltgen@grandest.fr)

· Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Marne par courriel à :  
[clamme.elizabeth@marne.fr](mailto:clamme.elizabeth@marne.fr)

# PROCÉDURE DE SÉLECTION

Quatre à six candidat·es seront présélectionné·es selon un principe de parité femme – homme fin mai, après concertation entre l'Etat, le Conseil Régional du Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne et la Ville de Reims.

Le cahier des missions et des charges du label CDN et une note d'orientation présentant la Comédie - CDN de Reims et son territoire d'implantation leur seront remis par la DRAC Grand Est. Ils/elles seront invité·es au théâtre, pour découvrir l'outil, son environnement et son équipe, ainsi que les partenaires publics.

Ils/elles devront finaliser leur projet artistique **avant le 5 juillet** et seront invité·es à le présenter fin septembre 2026 devant un jury composé des représentants des différents partenaires.

La ou le·s candidat·es retenu·es par le jury sera/seront proposé·es à l'agrément de Madame la Ministre de la Culture, avec **une prise de fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2027**.